



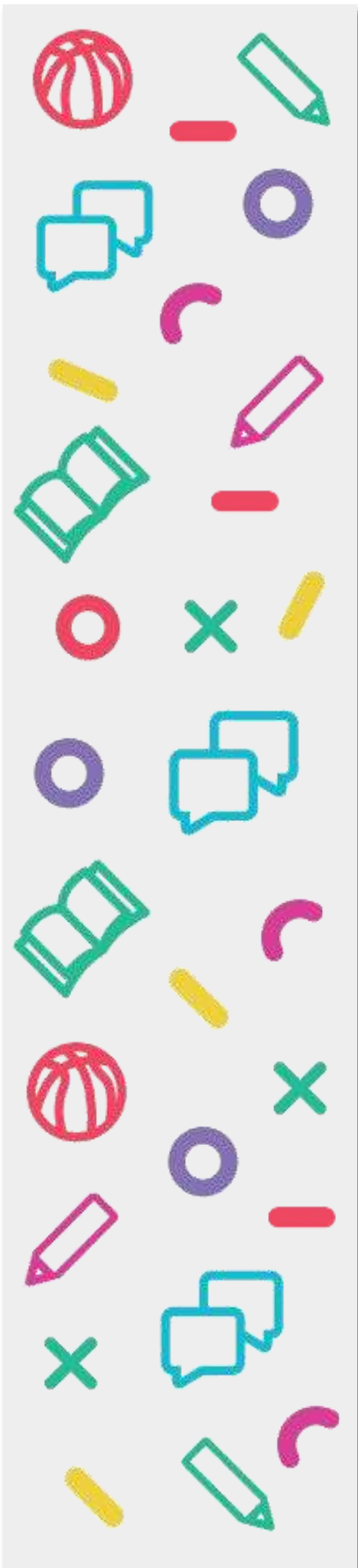
SERVICE DES ÉCOLES

BULLETIN D'INFORMATIONS

2022 / 2023

Table des matières

Service des écoles	1
Le mot de la Conseillère communale	2
Bienvenue à l'école de Cormanon	3
Bienvenue à l'école du Platy	4
Bienvenue à l'école des Rochettes	5
Bienvenue à l'école de Villars-Vert	6
Conseil des parents	7
Coordination école-parents migrants	8
Effets et équipements personnels de l'élève	9
Collaboration avec les enseignants	10
Surveillance	10
Absences ou retard des élèves	10
Enseignement religieux confessionnel	10
Téléphones portables	11
Boissons	11
Trottinettes, rollers, chaussures à rollers et overboards	11
Tenue vestimentaires	11
Transport d'élèves	11
Signalisation, sortie de l'école et consignes de parcage	12
Sécurité routière	12
Message de la Police cantonale – Éducation routière	13
Cours de prévention BMI dans les classes de 7 ^H	14
Congé exceptionnel Jours jokers	14 à 15
Activités sportives	15 à 16
Dispenses pour camps et journées sportives	16
Déménagement	17
Maladies et urgences médicales	17
Assurance maladie/accident et responsabilité civile	17
Cours de langue et culture d'origine LCO	18
Compensation des désavantages	18
Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal SLPPI	19
Contrôle dentaire scolaire	20
Médecine scolaire / Poux	20 à 21
Horaires scolaires	21
Calendriers scolaires 2022 23 et 2023 24	23 à 24
Devoirs surveillés 3 ^H à 8 ^H	25
Cours d'allemand extrascolaire 4 ^H à 8 ^H	26
Sport scolaire facultatif SSF 2 ^H à 8 ^H	27
SSF Bouger et s'amuser – Projet « Poids corporel sain » 5 ^H à 8 ^H	28
SSF Programme des cours 2 ^H à 8 ^H	29 à 31
Théâtre scolaire Les Ombres de Shakespeare 5 ^H à 8 ^H	32
Bibliothèque communale Programme des animations	33
Ludothèque	34
Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne APEV Pédibus	35 à 36
Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial FAEF	37
La violence en milieu scolaire	38
Camps Activités et loisirs Adresses utiles	39 à 41
Guichet virtuel Mode d'emploi	42
Contacts et numéros de téléphones utiles	43 à 45



Chers parents

Cette brochure vous renseigne sur tous les éléments importants liés à l'administration, au fonctionnement de l'école ainsi qu'aux offres extrascolaires. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à la conserver tout au long de l'année.

Toutes les informations contenues dans ce bulletin et bien d'autres encore peuvent être téléchargées sur notre site internet :

www.villars-sur-glane.ch/instruction-publique

Nous vous invitons également à consulter le site de l'Etat de Fribourg qui propose un mini-documentaire sur l'école obligatoire. (traduit en dix langues).



Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, un magnifique été et d'ores et déjà une excellente année scolaire 2022|23.

Le Service des écoles

Le Service des écoles est responsable de la gestion et de l'administration des quatre bâtiments scolaires de la commune de Villars-sur-Glâne : Cormanon, Platy, Rochettes et Villars-Vert. Il organise entre autres les activités suivantes :

- les activités extrascolaires ;
- les devoirs surveillés ;
- le sport scolaire ;
- les cours de français pour adultes ;
- les visites médicales ;
- les contrôles dentaires.

Dans la présente brochure, le genre masculin indique aussi bien le genre féminin. Son utilisation est purement formelle et aux seules fins de simplicité.

Le mot de la Conseillère communale

Chers élèves, Chers parents,

Les vacances estivales approchent à grand pas ! Le corps enseignant et le Service des écoles préparent déjà, depuis quelques mois, la rentrée scolaire 2022/23. Le bien-être de tous est au cœur de leurs planifications et de leurs actions.

Prochainement, les élèves de 8^H s'envoleront vers de nouveaux horizons quant à ceux de 1^H, ils prendront le chemin de l'école pour la première fois le jeudi 25 août 2022. Je souhaite déjà la bienvenue à tous les nouveaux élèves.

Je profite de ce message pour féliciter et remercier :

- le corps enseignant, les intervenants externes et les collaborateurs communaux qui apportent leur contribution à la vie et au bon fonctionnement du dicastère;
- et vous, chers parents, pour votre collaboration qui permet aux écoles de remplir pleinement leur mission.

Nos quatre bâtiments scolaires accueilleront **plus de 1000 élèves répartis dans 57 classes** (quatre classes supplémentaires ouvriront leurs portes cette année). Nos établissements se veulent être des lieux d'apprentissage et d'épanouissement personnel pour faire grandir les citoyens et citoyennes de demain. La confiance, le respect, la bienveillance sont des valeurs qui sont développées quotidiennement au sein de nos écoles.

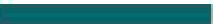
En outre, dès janvier 2023, un **travailleur social en milieu scolaire** interviendra dans nos écoles pour soutenir le corps enseignant dans la détection précoce, la prise en charge et le traitement de problèmes de comportement qui péjorent le climat scolaire.

Enfin, je vous invite à prendre connaissance et à conserver précieusement cette brochure qui réunit toutes les informations utiles relatives aux écoles enfantines et primaires et aux activités extrascolaires. Ce bulletin vous présente les principaux repères qui jalonnent la vie scolaire de vos enfants et de nos élèves.

Je vous souhaite d'ores et déjà une agréable année scolaire 2022/23. Qu'elle soit lumineuse et remplie de bons moments partagés avec vos enfants. Mais avant la rentrée, c'est les vacances ! Alors un très bel été à tous.



Caroline Dénervaud
Vice-Syndique



Bienvenue à l'école de Cormanon

Chers parents, Chers élèves,

Nous achevons une année, presque normale, d'un point de vue scolaire.

Camps de ski/vélo, journées de ski, patinoire, piscine, semaine thématique sur les écrans, projets d'aménagement de la cour d'école, école en forêt, Rallye maths, fête et activités Calebasse, sont autant d'activités non exhaustives qui renforcent le sentiment d'appartenance à notre école et nous paraissent centrales dans le développement de l'élève, renforçant sa motivation scolaire et son implication. Ces activités, bien qu'ébranlées par la présence du COVID, ont pu avoir lieu grâce à votre soutien et votre confiance, chers parents, à l'engagement des enseignants et enseignantes et au soutien de la commune. Cette bonne collaboration école-famille-commune est primordiale et je tiens à tous vous en remercier.

Lors de cette première année à la direction de l'école de Cormanon, dans une École fribourgeoise qui se veut en constante évolution (éducation numérique, projet d'établissement, nouveaux moyens d'enseignement, nouveaux axes d'évaluation, travailleurs sociaux en milieu scolaire), j'ai découvert une équipe enseignante dévouée et soudée, mettant toujours l'élève au centre de ses préoccupations et qui se met en projet pour développer encore plus les outils et le climat d'école favorisant les apprentissages des élèves.

A la rentrée 2022, notre école comptera une classe supplémentaire. En effet, nous compterons 373 élèves répartis en 19 classes, dont 5 classes 1^H-2^H. J'en profite pour souhaiter d'ores et déjà la bienvenue à tous et une excellente année scolaire 2022-23, particulièrement aux nouveaux 1^H qui débiteront cette magnifique aventure qu'est l'école.

Dans l'attente de vous retrouver ou rencontrer, je vous souhaite à toutes et tous, un excellent été 2022.



Philippe Ullnaess
Directeur d'école primaire

École de Cormanon
Route de la Berra 2
1752 Villars-sur-Glâne
☎ 026 408 32 65

Directeur d'école

Monsieur
Philippe Ullnaess
☎ 026 408 32 66
dir.ep.cormanon@edufr.ch

Devoirs surveillés

Madame
Paola Henderson
☎ 078 860 22 72

Concierge

Monsieur
Eric Baeriswyl

Allemand extrascolaire

Alexia Rytz
☎ 079 618 49 17

Cédrine Rytz
☎ 079 618 49 08

Bibliothèque scolaire

Madame
Anne Ruelle Bovard
☎ 026 408 32 60

Bienvenue à l'école du Platy

Chers Parents,

Pour cette quatrième rentrée, les effectifs de l'école du Platy continuent d'augmenter. En effet, nous compterons 11 classes qui accueilleront près de 200 enfants répartis dans trois classes de 1^H-2^H et huit de 3 à 8^H.

Engagement, Sens, Créativité et Bien-être sont les quatre valeurs que l'équipe enseignante du Platy s'engage à respecter. Afin que chaque élève puisse s'épanouir et suivre une scolarité la plus profitable possible, elles vont guider la vie de l'école et les apprentissages dans les classes tout au long de l'année.

Toutefois, malgré toute notre motivation, notre volonté et notre enthousiasme, sans votre aide, nous pourrions difficilement atteindre nos objectifs. Nous comptons véritablement sur votre soutien afin d'aider également vos enfants à s'outiller pour préparer leur avenir. En effet, nous estimons primordial que nous puissions communiquer en toute franchise et collaborer harmonieusement pour le bien de tout le monde.

Dès le mois de septembre, plusieurs séances d'informations seront organisées par les enseignantes des différentes classes. Celles-ci nous permettront de vous rencontrer et de vous communiquer tous les éléments importants liés à la vie de l'école. A cette occasion, vous aurez l'occasion de poser toutes vos questions et de faire connaissance avec les différent-es enseignant-es de vos enfants.

Avec le corps enseignant, je me réjouis de vous rencontrer prochainement et vous souhaite une excellente année scolaire 2022/23.


Stéphane Jenny
Directeur d'école primaire

École du Platy
Allée du Château 15
1752 Villars-sur-Glâne
☎ 026 408 32 40
<https://platy.friweb.ch>

Directeur d'école

Monsieur
Stéphane Jenny
☎ 026 408 32 41
dir.ep.platy@edufr.ch

Devoirs surveillés

Madame
Maria Caputo
☎ 079 744 38 94

Conciergerie

M. Bilal Dogan

Allemand extrascolaire

Madame
Ermira Istogu
☎ 076 241 43 39

Bibliothèque scolaire

Madame
Pauline Coquoz
☎ 026 408 32 90

Bienvenue à l'école des Rochettes

Chers parents,

Un vent de nouveautés soufflera en nos murs dès la rentrée 2022-23.

Grâce à quelques élèves supplémentaires, nous pouvons ouvrir deux nouvelles classes : une en 1^H-2^H et une en 7^H-8^H. Ainsi, les 310 enfants de notre établissement et les enseignants pourront travailler dans des conditions favorables.

Plusieurs titulaires de classe ont choisi de nous quitter pour des raisons diverses : opportunités professionnelles, projets familiaux ou pré-retraite. Je leur souhaite de profiter pleinement de leurs nouveaux défis et surtout je les remercie pour tout le travail accompli.

Il nous reste à poursuivre la construction de ce vaste chantier de l'éducation, chacun y apportant sa pierre à l'édifice. C'est pourquoi, l'école a toujours besoin de la contribution et la motivation des élèves et de leurs parents. Grâce à vous, nous pourrions consolider certains de nos projets et en bâtir de nouveaux : respect des règles de vie, travail en classes flexibles, école à la forêt, immersion à l'allemand, éducation numérique.

Je me réjouis de travailler à nouveau avec vous tous et vous souhaite, chers parents, un agréable été.



Ghislaine Hostettler
Directrice d'école primaire

École des Rochettes
Route du Soleil 10
1752 Villars-sur-Glâne
☎ 026 408 32 70
<https://rochettes.friweb.ch>

Directrice d'école

Madame
Ghislaine Hostettler
☎ 026 408 32 78
dir.ep.rochettes@edufr.ch

Devoirs surveillés

Madame
Béatrice Rey
☎ 078 707 86 39

Concierge

Monsieur
Steve Mollard

Allemand extrascolaire

Madame
Angela Torricelli
☎ 076 270 77 50

Bibliothèque scolaire

Madame
Pauline Coquoz
☎ 026 408 32 90

Bienvenue à l'école de Villars-Vert

Chers parents,

A la rentrée 2022, l'école de Villars-Vert accueillera près de 210 élèves répartis en quatre classes de 1^H-2^H et sept classes de 3^H-8^H. Les élèves à besoins particuliers ne seront plus regroupés dans une classe de soutien mais seront intégrés aux classes régulières. Durant plusieurs unités par semaine, ils bénéficieront d'un accompagnement par une enseignante spécialisée au sein d'une classe « ressource ».

Comme chaque année, le corps enseignant aura à cœur de mettre son enthousiasme et ses compétences au service des élèves et de leurs apprentissages. Un accent particulier sera mis sur la démarche de projets interdisciplinaires afin de permettre aux élèves de développer leur motivation, leur engagement et leur autonomie.

Pour mener à bien notre mission, les enseignant·e·s et moi-même avons besoin de vous. Merci pour l'intérêt que vous portez à la scolarité de vos enfants, merci pour votre soutien et votre collaboration. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos questions et de vos remarques.

Nous vous souhaitons un bel été et nous nous réjouissons de vous rencontrer prochainement et de retrouver vos enfants le 25 août 2022.



*Catherine Gumy
Directrice d'école primaire*

École de Villars-Vert
Route de Villars-Vert 48
1752 Villars-sur-Glâne
☎ 026 408 32 50
<https://epvillarsvert.friweb.ch>

Directrice d'école

Madame
Catherine Gumy
☎ 026 408 32 59
dir.ep.villars-vert@edufr.ch

Devoirs surveillés

Madame
Patricia Giroul
☎ 079 223 96 48

Concierge

Monsieur
Giuseppe Intruglio

Allemand extrascolaire

Madame
Angela Torricelli
☎ 076 270 77 50


Bibliothèque scolaire

Madame
Eugénie Fleury
☎ 026 408 32 51

Conseil des parents



Le Conseil des parents se réunit au minimum deux fois par année scolaire. Son rôle est de servir à l'échange d'informations et au débat de propositions portant sur

- ✓ la collaboration entre l'école et les parents ;
 - ✓ le bien-être des élèves ;
 - ✓ et leurs conditions d'étude.
- 


Le Conseil est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires de portées générales en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Selon l'article 31 al. 2 de la LS, le Conseil des parents n'a pas de compétence décisionnelle.

Membres parents

Cormanon : Mme Céline Dubey Guillaume et M. Julien Membrez
Platy : Mme Paula Martins (présidente) et M. Laurent Vésy
Rochettes : Mme Marie-Claude Guisolan et M. Romain Parmantier
Villars-Vert : Mmes Elda Rondo et Sherine Nguyen

Directeurs d'école primaire

Cormanon : M. Philippe Ullnaess
Platy : M. Stéphane Jenny
Rochettes : Mme Ghislaine Hostettler
Villars-Vert : Mme Catherine Gumy



Représentante des enseignants

Mme Nadine Roggo, enseignante 1-2^H à l'école du Platy

Représentant communal

M. Joël Pochon, chef du Service des écoles

Les membres du conseil ci-dessous sont atteignables par e-mail à :

conseildesparents@villars-sur-glane.ch



Coordination école-parents migrants

Accueillir

La coordinatrice accueille les parents migrants et/ou ne parlant pas français qui s'installent dans la commune et dont les enfants iront dans l'une des écoles primaires de Villars-sur-Glâne. Elle les rencontre au domicile ou à son bureau.

Informier

La coordinatrice donne des informations sur le système scolaire, la vie de l'école, les partenaires sociaux et éducatifs ainsi que sur les activités diverses proposées par la Commune. Elle répond aux parents qui ont besoin de renseignements ou de soutien.

Pour assurer une bonne communication, elle fait appel, si nécessaire, à des interprètes.

Accompagner

La coordinatrice tisse des liens entre l'école et les familles migrantes. Elle offre un service de discussion, de consultation ou de médiation, accessible tout au long de la scolarité de l'enfant.

Orienter

Comme personne de contact et de relais, la coordinatrice soutient la famille dans son processus d'intégration. Elle aide à une meilleure compréhension interculturelle. Elle oriente les familles vers différentes offres en fonction de leurs besoins.



Contact

Coordination école-parents migrants
Mme Marlène Maradan
Route de Villars-Vert 42
1752 Villars-sur-Glâne
☎ 079 199 90 53
💻 bcepm@villars-sur-glâne.ch



Effets et équipements personnels de l'élève



Les effets et équipements personnels cités ci-dessous sont à la charge des parents. Les vêtements et chaussures adaptés aux activités scolaires font partie des effets personnels.

Effets personnels de l'élève

Chaussons

Chaussures pour la salle de rythmique ou chaussettes antidérapantes

Sac d'école

Plumier

Doublure et étiquettes pour les livres et les cahiers



Matériel AC/AV

Tablier pour les activités créatrices manuelles et les arts visuels



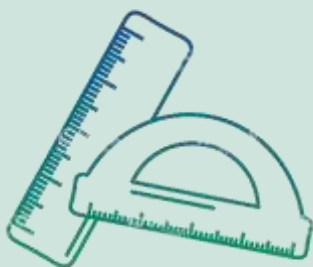
Matériel particulier

Tenue et équipement adaptés au cadre scolaire et à la saison

Prêt de vêtement de rechange pour les élèves de 1^H-2^H

Gobelet en plastique solide ou gourde pour boire en classe

Articles de soins personnels et d'hygiène



Education physique et sport

Chaussures pour la salle de sport

Chaussures pour les activités physiques d'extérieur

Sac de sport

Tenue d'éducation physique pour l'intérieur

Tenue d'éducation physique pour l'extérieur

Tenue pour la natation (pas de bikini)

Tenues adaptées aux différents sports

L'élève se présente en classe avec son matériel d'enseignement ainsi que les fournitures scolaires personnelles reçues à l'école. En cas de perte ou de déprédation intentionnelle, ce matériel sera à la charge des parents.

Collaboration avec les enseignants

Cette collaboration est indispensable. Elle doit cependant s'exercer en respectant certaines règles.

C'est pourquoi les parents qui désirent un entretien avec l'enseignant de leur enfant sont priés de l'avertir auparavant afin de fixer une entrevue à convenance mutuelle (cf. pages 42 à 44 - contacts utiles).

Surveillance

Nous rappelons que les enseignants surveillent les abords des écoles 10 minutes avant et après l'école. Les parents sont priés de veiller à ce que leur enfant n'arrive pas trop tôt à l'école. En dehors de cette surveillance et sur le chemin de l'école, les élèves sont sous la responsabilité des parents. Nous rappelons qu'en cas d'absence d'un enseignant, si aucun remplacement ne peut être organisé le premier jour, les élèves sont répartis dans d'autres classes.

Absence ou retard des élèves

En cas d'absence imprévue de leur enfant, notamment lors de maladie ou d'accident, les parents doivent impérativement avertir les enseignants, en indiquant le motif de l'absence.

Lors d'une absence maladie ou accident de plus de quatre jours de classe consécutifs (week-ends et jours fériés non compris), un certificat médical est demandé, de même pour des absences répétées.

Après 15 minutes de retard et si l'absence reste inexpliquée, les enseignant-e-s sont tenus d'avertir la police intercommunale qui se rendra, pour vérification, au domicile de l'élève et pourra facturer son intervention.

Le directeur dénoncera à la Préfecture de la Sarine les retards répétitifs et les absences illégitimes.

Enseignement religieux confessionnel

Si vous souhaitez que votre enfant ne fréquente pas le cours d'enseignement religieux confessionnel, vous pouvez vous adresser au Service des écoles qui vous remettra le formulaire officiel à retourner dans un délai imparti.

Téléphones portables et montres connectées

L'usage d'appareils électroniques permettant de téléphoner, de communiquer et de se connecter à internet est interdit durant le temps de classe, dans le périmètre de l'école. Les parents veillent à ce que leur enfant n'apporte pas ces appareils à l'école laquelle décline toute responsabilité en cas de vol ou déprédation.



Boissons

Il est recommandé de ne pas donner de boissons sucrées aux enfants pour leurs récréations. Quant aux boissons énergétiques de type Red Bull, elles sont totalement interdites dans le périmètre de l'école.



Trottinettes, rollers, chaussures rollers et overboards

Les élèves ne sont pas autorisés à se rendre à l'école et à pénétrer dans le bâtiment scolaire en trottinette, rollers, chaussures rollers ou overboards.



Tenue vestimentaire

Elle doit être décente et adaptée à l'activité prévue, ainsi qu'à la saison, la température et le lieu fréquenté. Les parents veillent également à ce qu'elle soit confortable et appropriée. À l'intérieur des bâtiments, les élèves ne portent pas de casquette, de bonnet ou de capuche. Les vestes et les chaussures restent au vestiaire durant le temps de classe et ne sont pas sous la responsabilité des enseignants. Le vernis à ongles et le maquillage sont interdits et, pour la piscine, les filles porteront un maillot d'une pièce ou de sport (pas de bikini).



Transport d'élèves

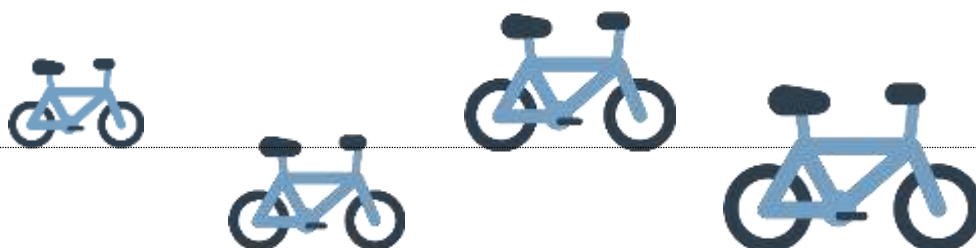
Tout déplacement d'élèves effectué en voiture privée sur le temps de classe, par les parents ou les enseignants, doit faire l'objet d'une décharge écrite comprenant les coordonnées du chauffeur, le numéro de la plaque minéralogique du véhicule et le lieu du déplacement. Nous rappelons qu'un rehausseur est obligatoire si l'enfant est âgé de moins de 12 ans et s'il mesure moins de 150 cm.



Signalisation, sortie de l'école et consignes de parage

Afin de respecter la tranquillité et le bon déroulement des leçons, les parents qui viennent chercher leur enfant à la sortie de l'école sont priés de l'attendre devant le bâtiment scolaire et non dans les couloirs jouxtant les salles de classe.

En outre, les automobilistes sont tenus de respecter les dispositions sur le parage et de ne pas empiéter sur les emplacements réservés à la récréation ou au passage.



Sécurité routière

Les enfants recevront, à plusieurs reprises, la visite d'un policier. Ils apprendront notamment à traverser la route en 1^H-2^H et à circuler à vélo en 6^H. Le port du casque est vivement recommandé.

Aussi, nous déconseillons aux parents de laisser venir les élèves seuls à l'école, avec leur vélo, avant qu'ils n'aient eu leur leçon d'éducation routière avec les policiers.

L'école décline toute responsabilité en cas de vol, de dégâts ou d'accidents.

Nous rappelons aux parents qu'ils sont les premiers responsables de l'éducation et de l'instruction de leur enfant dans ce domaine également. Il est de leur devoir, notamment les premiers jours d'école, de les accompagner sur le chemin le plus sûr.

Il est important de les renseigner dès le plus jeune âge sur les dangers encourus sur la chaussée, si l'on ne respecte pas la signalisation routière et si l'on ne prend pas toutes les précautions nécessaires.

Nous recommandons particulièrement aux enfants d'emprunter les passages protégés.

Nous invitons les parents à ne pas conduire ni venir chercher leur enfant à l'école en voiture. En effet, les manœuvres faites aux abords des écoles mettent en danger la sécurité des autres enfants.



A pied, c'est mieux

Il vivra ses propres expériences.

- Choisissez le chemin le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois ensemble ;
- Attirez son attention sur les dangers possibles ;
- Faites-le partir suffisamment tôt : se dépêcher augmente les risques d'accident ;
- Avant de traverser : S'ARRÊTER, REGARDER, ÉCOUTER.



A vélo

Ce n'est qu'en 6^H que les bases leur sont enseignées. Plus jeunes, ils ne sont pas capables d'anticiper, de réagir correctement dans toutes les situations.

- Seul un vélo correctement équipé est admis ;
- Le port du casque est fortement recommandé ;
- Sur un trottoir, dès 12 ans, le cycliste pousse son vélo.



En voiture

Les parents taxis augmentent les dangers aux alentours des écoles.
Si un trajet est nécessaire :

- Assurez-vous que tout le monde est bien installé : ceinture, rehausseur, appui-tête, ... ;
- Utilisez les places de stationnement prévues ;
- Arrêtez-vous complètement au passage pour piétons ;
- Respectez les signes des patrouilleurs scolaires.

Être vu

Afin que le conducteur puisse réagir, soyez visibles !



- De jour comme de nuit, portez des vêtements clairs et/ou réfléchissants.

AIDEZ-NOUS À PROTÉGER VOS ENFANTS !



POLICE CANTONALE FRIBOURG

Section analyse, prévention, éducation routière

+41 26 305 20 30

www.policefr.ch



Etat : mai 2021

Cours de prévention BMI dans les classes de 7^H

Les chargés de prévention de la Brigade des Mineurs (BMI) visitent chaque année les classes de 7^H.

Ils rappellent aux élèves que chacun a des droits mais aussi des devoirs. Ceux-ci constituent un cadre de vie enrichissant pour tous : qui dit cadre dit donc respect de celui-ci et responsabilité de chacun de s'y conformer.

Ils démontrent également les conséquences du non-respect de ce cadre et expliquent les principales lois qui régissent notre vie en société. Le programme peut être consulté sous le lien

www.policefr.ch/UserFiles/Image/PDF/BMI_Programme_de-prevention_ecoles.pdf

Bien entendu, sans la collaboration et l'aide des parents, le message transmis n'aura que peu d'écho.

Congé exceptionnel

L'école est obligatoire. Toutefois, le congé spécial a été prévu pour faire face à des événements ou des déplacements imprévisibles, en raison de circonstances exceptionnelles et d'une certaine importance.

La demande de congé est présentée par écrit au directeur d'école primaire suffisamment à l'avance. Pour ce faire, les parents doivent remplir le formulaire mis à disposition sur le site internet de la commune : www.villars-sur-glane.ch/. Seuls sont pris en considération les motifs dûment attestés pouvant exceptionnellement l'emporter sur l'obligation de fréquenter l'école tels que :

- > un événement familial important ;
- > une fête religieuse importante ou la pratique d'un acte religieux important ;
- > un événement sportif ou artistique d'importance auquel l'élève participe activement.

Sous réserve d'un motif cité ci-dessus, il n'est pas accordé de congé immédiatement avant ou après les vacances scolaires ou un jour férié. Aussi, le calendrier scolaire doit être respecté (cf. pages 22 et 23).

Jours jokers

Dès le 1er août 2022, les parents sont autorisés à ne pas envoyer leur enfant à l'école durant quatre demi-jours de classe par année scolaire sans présenter de motif, sous réserve des conditions suivantes inscrites dans le nouvel article du Règlement de la Loi sur la scolarité obligatoire (RLS, art. 36a) :

- > Les jours joker ne peuvent pas être utilisés le premier jour d'école de l'année scolaire, lors des activités scolaires définies à l'article 33 et durant les jours de tests de référence cantonale, intercantonale ou internationale ;
- > En début d'année scolaire, la direction d'établissement peut déterminer d'autres occasions particulières où un jour joker ne peut pas être pris ;
- > Les jours joker peuvent être cumulés. Les jours joker non utilisés ne peuvent pas être reportés à l'année scolaire suivante ;
- > En cas d'absences non justifiées d'un ou d'une élève, la direction d'établissement peut restreindre ou refuser l'utilisation des jours joker ;
- > Les parents informent l'établissement de la prise d'un jour joker au moins une semaine à l'avance ;
- > Les parents sont responsables des congés qu'ils sollicitent pour leurs enfants et assument le suivi de programmes. A la demande de l'école, les élèves rattrapent la matière et les évaluations manquées.

Activités sportives par degré de scolarité

Activités sportives	1 ^H	2 ^H	3 ^H	4 ^H	5 ^H	6 ^H	7 ^H	8 ^H
Natation Piscine de l'école du Moléson à Fribourg		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Patinage Patinoire de Marly		✓	✓			✓		
Après-midi sportifs Escalade ou autres activités	✓	✓	✓	✓				
Course d'orientation Ecole - Forêt de Belle-Croix ou de Moncor					✓	✓	✓	✓
Journées de ski : trois jours entre janvier et mars La Berra Les Paccots Bellegarde				✓	✓			
Camp de ski : cinq jours à Leysin <ul style="list-style-type: none"> > Platy et Villars-Vert : du 16 au 20.01.2023 > Cormanon : du 30.01 au 03.02.2023 > Rochettes : du 06 au 10.03.2023 							✓	
Camp de vélo : deux ou trois jours Avenches Maconnens Yverdon								✓
Camp vert (facultatif) Activité organisée par le titulaire de classe						✓		✓

Patinoire



Les élèves se rendent au cours de patinage sous la responsabilité des enseignants. Le transport se fait en bus scolaire en partenariat avec un transporteur privé. Les leçons sont données par les maîtres d'éducation physique et sportive communaux et ont lieu à la patinoire de Marly, Route de Corbaroche 54, 1723 Marly. Des patins et des casques sont mis à disposition. A prendre avec soi : des gants, des chaussettes (montantes) et des vêtements imperméables.

Piscine

Les élèves se rendent au cours de natation sous la responsabilité des enseignants. Le transport se fait en bus scolaire en partenariat avec un transporteur privé. Les dates des cours parviendront aux parents par l'intermédiaire des enseignants. Les cours de natation sont donnés par les maîtres de sport d'éducation physique et sportive communaux et ont lieu à l'Ecole régionale de langue allemande (ERAF), Avenue du Moléson 10, 1700 Fribourg. A prendre avec soi : un linge, un produit de douche, un costume de bain et un bonnet de bain.

Centre sportif du Platy

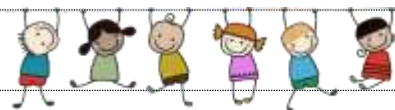


Les élèves peuvent être amenés à se rendre ou à quitter le centre sportif du Platy sans être accompagnés par un enseignant. Le cas échéant, les enseignants informent les parents lors des réunions d'informations.

Cours d'éducation physique et sportive EPS

Dans le cadre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, les enseignants ont la possibilité d'utiliser des tablettes numériques pour filmer des séquences d'exercice ou de jeux avec les élèves dans le but de visualiser et de corriger un exercice. Cet outil peut servir également à réactiver les acquis d'une séance précédente, d'introduire un thème ou expliquer un exercice. Les séquences filmées ne sont pas conservées. Les appareils utilisés sont propriétés de la commune et utilisés uniquement à des fins professionnelles par les maîtres d'éducation physique et sportive.

Dispenses pour camps et journées sportives



Sont aussi soumis à l'obligation de demande de congé, les refus de participation aux camps d'hiver ou d'été organisés par les enseignants. S'il s'agit d'une dispense médicale, l'enfant pourra tout de même participer au camp sans les activités sportives. Par contre, s'il ne s'agit pas d'un problème de santé et si la demande de dispense est acceptée, l'élève suivra l'enseignement dans une classe parallèle pendant la durée du camp. Pour ce qui est des journées sportives, seuls les élèves présentant un certificat médical pourront en être dispensés ; ils devront toutefois se rendre en classe, ces journées faisant partie du programme d'enseignement obligatoire.

Déménagement

Tout déménagement en cours d'année scolaire ou à la fin de celle-ci (départ de la Commune ou déménagement dans un autre quartier de Villars-sur-Glâne) **doit être annoncé au Service des écoles** dans les meilleurs délais.

Pour rappel, selon l'article 13 a) al. 1 de la Loi scolaire (LS) : « *Les élèves fréquentent l'école du cercle scolaire de leur domicile ou de leur résidence habituelle reconnue par la Direction.* ».

Maladies et urgences médicales

Les parents gardent leur enfant malade à la maison. Aucun médicament n'est administré par l'enseignant.

En cas d'urgence médicale, les parents en sont informés aussitôt. L'établissement est autorisé à conduire l'élève chez le médecin ou à l'hôpital. Il peut faire appel à l'ambulance ou aux services de sauvetage. Les frais en découlant sont à la charge des parents ou de leurs assurances.

Assurances maladie/accident et responsabilité civile

Les élèves doivent être assurés, à titre privé, pour les maladies et les accidents auprès d'une assurance maladie. L'école n'a pas d'assurance liée aux éventuels accidents.

En cas de dommages matériels volontaires ou involontaires (par exemple : vitres brisées, affaires personnelles endommagées, etc.), les parents doivent faire intervenir leur assurances privées et annoncer les dégâts à leur assurance responsabilité civile privée (art. 57 al. 5 RLS)

Cours de langue et culture d'origine (LCO)

Les cours LCO sont des cours de langue destinés aux enfants dont la langue première (langue du père ou de la mère), est différente de celle de l'école. Ils sont organisés par les communautés (ambassade, consulat, association).

Ces cours permettent de maintenir et élargir les connaissances et les compétences des enfants dans leur langue première et leur culture d'origine. Ces cours sont facultatifs et ont lieu en dehors de l'horaire scolaire. L'enseignement LCO s'organise en fonction du calendrier de l'école obligatoire et la participation au cours est attestée par une notification dans le bulletin scolaire de l'élève.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à l'enseignant titulaire de votre enfant ou consulter la page internet :

www.fr.ch/osso/lco

Compensation des désavantages

Les mesures de compensation des désavantages concernent les élèves qui sont en situation de handicap attesté et/ou qui présentent une affection diagnostiquée par un/des spécialiste-s reconnu-e-s par la DICS (psychologue scolaire, logopédiste, médecin).

Pour bénéficier de ces mesures, il faut que l'élève soit susceptible d'atteindre les objectifs d'apprentissage et exigences fixés par le plan d'études.

Vous trouverez toutes les informations sur les mesures et la procédure pour déposer une demande sur le site de la scolarité obligatoire, dédié aux parents, sous le lien suivant :

<https://www.fr.ch/dics/formation-et-ecoles/scolarite-obligatoire/compensation-des-desavantages-a-lecole-obligatoire>

Le SLPPI propose des prestations en logopédie, psychologie et psychomotricité pour 14 communes des districts de Sarine Campagne et du Lac francophone.

Psychomotricité

Le psychomotricien travaille avec les enfants ayant des difficultés sur le plan moteur (équilibre, coordinations, écriture...), comportemental (agitation, inhibition...), relationnel ou émotionnel. Il/elle propose des bilans psychomoteurs, des thérapies (à l'aide d'activités spécifiques et de jeux corporels) et travaille en collaboration avec la famille, les enseignants et les autres intervenants auprès de l'enfant.

Logopédie

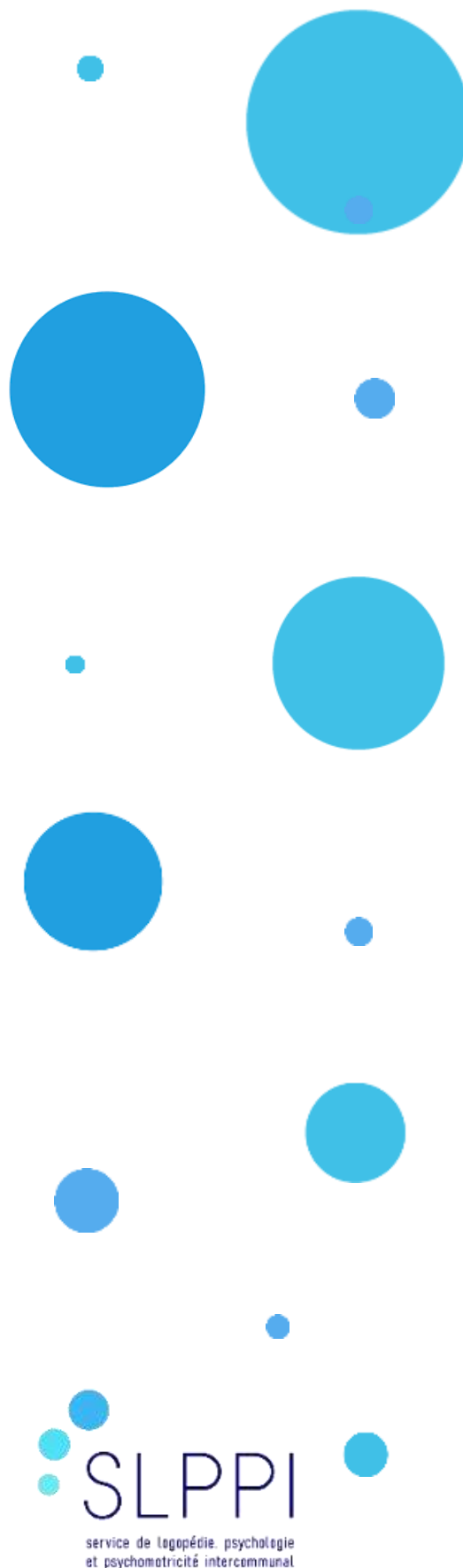
Le logopédiste a pour but de prévenir, d'évaluer, de diagnostiquer et de traiter les troubles de la communication et du langage (oral et écrit) chez l'enfant.

Psychologie

Le psychologue intervient dans le cadre de difficultés émotionnelles, comportementales ou d'apprentissage en tenant compte du contexte familial, scolaire et social de l'enfant. Différentes interventions ajustées aux besoins de l'enfant peuvent être proposées, comme un bilan psychologique, des pistes pour accompagner au mieux l'enfant ou diverses interventions thérapeutiques.

Contact

Pour toutes informations complémentaires et pour les formulaires de demande d'intervention, merci de nous contacter (cf. page 44).



Contrôle dentaire scolaire

Chaque année scolaire, un contrôle dentaire obligatoire est organisé à l'attention des élèves. Cet examen a lieu dans un but de dépistage et, conformément à la loi du 19 décembre 2014 sur la médecine dentaire scolaire (art. 8), il est obligatoire.



Si un parent ne souhaite pas que son enfant se rende au contrôle dentaire, il doit impérativement faire parvenir à l'enseignant de son enfant, une attestation en bonne et due forme de son médecin-dentiste. A défaut, l'enfant se rendra à la visite dentaire avec sa classe, sous la responsabilité de son enseignant, à une date qui sera communiquée ultérieurement aux parents.



Les contrôles annuels obligatoires se déroulent dans une cabine mobile qui stationnera dans la cour des bâtiments scolaires selon un planning préalablement établi.



Si nécessaire, le médecin-dentiste établira un devis estimatif des soins à donner à l'élève. Les soins donnés par le dentiste scolaire sont payés par la Commune, qui refacturera aux parents.

Médecine scolaire

Afin de veiller au bon état de santé de votre enfant et d'exclure d'éventuels troubles qui pourraient perturber sa scolarité, il est nécessaire de faire un **bilan de santé obligatoire**. Ce dernier doit avoir lieu si possible avant le début de la scolarisation et au plus tard le 15 décembre de la première année scolaire de votre enfant. Il se fera auprès de votre pédiatre/médecin de famille.



Lors de cet examen obligatoire, le statut vaccinal de votre enfant sera vérifié et complété si besoin.



Si nécessaire, nous vous invitons à consulter la liste des pédiatres sur le site internet du Service du médecin cantonal :

www.fr.ch/smc/sante/prevention-et-promotion/medecine-scolaire

Le formulaire y relatif est transmis à tous les parents des futurs élèves de 1^H en juin, avant le début de la scolarisation.



Poux

Quand les rechercher ?

- Lorsque des poux sont présents dans l'entourage ;
- En cas de démangeaisons de la tête ;
- En présence de lentes à la base des cheveux (comme des pellicules, mais difficiles à enlever).

Comment les rechercher ?

1. Mouiller ou laver les cheveux ;
2. Appliquer généreusement un démêlant ;
3. Démêler les cheveux à l'aide de votre peigne habituel ;
4. Passer un peigne fin anti-poux dans les cheveux (acheté en pharmacie) : en partant de la base des cheveux, jusqu'à leur pointe, mèche par mèche ;
5. Entre chaque passage, essuyer le peigne sur un papier ménage pour y déposer les poux éventuels ;
6. Rincer les cheveux.

Vous avez trouvé des lentes ?

- Ne pas traiter ;
- Rester vigilant, des poux peuvent apparaître ;
- Rechercher les poux encore deux fois dans la semaine.

Vous avez trouvé des poux ?

- Merci d'en informer l'enseignant de votre enfant ;
- Le même jour : contrôler tous les membres de la famille et traiter ceux qui ont des poux ;
- Il n'est pas nécessaire de nettoyer la literie, les vêtements, les peluches... ;
- Utiliser de préférence une brosse à cheveux par personne.



Pour éliminer les poux :

- Mouiller les cheveux, mettre du démêlant, passer le peigne fin anti-poux : deux à trois fois par semaine durant un mois ;
- Pour renforcer cette action, acheter en pharmacie un produit qui étouffe les poux, contenant du diméticone (appliquer selon le mode d'emploi, en respectant les précautions / deux à trois traitements sont nécessaires (1^{er} – 8^{ème} et 15^{ème} jour).

En savoir plus sur les poux de tête

- Se transmettent par contact direct de tête à tête ;
- Aiment autant les cheveux propres que les cheveux sales ;
- Se nourrissent de sang humain ;
- Meurent en 48 heures, hors du cuir chevelu ;
- S'accrochent aux cheveux, fuient la lumière, ne sautent pas, ne nagent pas, se déplacent rapidement.

Le cycle de vie du pou

- Un pou est un insecte grisâtre, qui peut mesurer jusqu'à 4 mm de long et pond 7 à 10 œufs (lentes) par jour à la base d'un cheveu ;
- Au bout de 7 à 10 jours les jeunes poux naissent ;
- Encore 7 à 10 jours pour devenir adultes et se reproduire.



Pour plus d'informations, consultez le site internet du Service du médecin cantonal et parcourez les flyers (traduits en sept langues) ou contactez votre médecin traitant.

www.fr.ch/smc/sante/prevention-et-promotion/les-poux

Horaires scolaires



Élèves de 1^H

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00-11h40	1 ^H + 2 ^H		1 ^H	1 ^H + 2 ^H	
13h50-15h30		1 ^H			

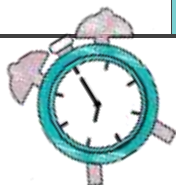
Élèves de 2^H

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00-11h40	1 ^H + 2 ^H	2 ^H		1 ^H + 2 ^H	2 ^H
13h50-15h30	2 ^H			2 ^H	2 ^H



Élèves de 3^H

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00-11h40	3 ^H	alternance	3 ^H	alternance	3 ^H
13h50-15h30	3 ^H	3 ^H		3 ^H	3 ^H

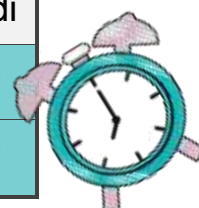


Élèves de 4^H

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00-11h40	4 ^H	4 ^H	4 ^H	4 ^H	4 ^H
13h50-15h30	4 ^H	alternance		alternance	4 ^H

Élèves de 5^H à 8^H

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00-11h40	5 ^H à 8 ^H	5 ^H à 8 ^H	5 ^H à 8 ^H	5 ^H à 8 ^H	5 ^H à 8 ^H
13h50-15h30	5 ^H à 8 ^H	5 ^H à 8 ^H		5 ^H à 8 ^H	5 ^H à 8 ^H



Calendrier scolaire 2022|23

Début de l'année scolaire :

- le je 25 août 2022 à 08h
les élèves de 2nd à 13h50

AOÛT 2022					
Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	31
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

SEPTEMBRE 2022					
Lu		5	12	19	26
Ma		6	13	20	27
Me		7	14	21	28
Je	1	8	15	22	29
Ve	2	9	16	23	30

Vacances d'automne :

- du ve 14 octobre à 15h30 au lu 31 octobre 2022 à 8h

OCTOBRE 2022					
Lu	3	10	17	24	31
Ma	4	11	18	25	
Me	5	12	19	26	
Je	6	13	20	27	
Ve	7	14	21	28	

NOVEMBRE 2022					
Lu		7	14	21	28
Ma	1	8	15	22	29
Me	2	9	16	23	30
Je	3	10	17	24	
Ve	4	11	18	25	

Toussaint :

- le ma 1^{er} novembre 2022

Immaculée Conception

- le je 8 décembre 2022

Vacances de Noël :

- du ve 23 décembre 2022 à 15h30 au lu 9 janvier 2023 à 8h

DÉCEMBRE 2022					
Lu		5	12	19	26
Ma		6	13	20	27
Me		7	14	21	28
Je	1	8	15	22	29
Ve	2	9	16	23	30

JANVIER 2023					
Lu	2	9	16	23	30
Ma	3	10	17	24	31
Me	4	11	18	25	
Je	5	12	19	26	
Ve	6	13	20	27	



Vacances de Carnaval :

- du ve 17 février à 15h30 au lu 27 février 2023 à 8h

FÉVRIER 2023					
Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	
Je	2	9	16	23	
Ve	3	10	17	24	

MARS 2023					
Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	31

Vacances de Pâques :

- du je 6 avril à 15h30 au lu 24 avril 2023 à 8h

AVRIL 2023					
Lu		3	10	17	24
Ma		4	11	18	25
Me		5	12	19	26
Je		6	13	20	27
Ve		7	14	21	28

MAI 2023					
Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	31
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

Fête du travail :

- le lu 1^{er} mai 2023

Ascension :

- le je 18 mai et le ve 19 mai 2023

Lundi de Pentecôte :

- le lu 29 mai 2023

Fête-Dieu :

- le je 8 juin et le ve 9 juin 2023

JUN 2023					
Lu		5	12	19	26
Ma		6	13	20	27
Me		7	14	21	28
Je	1	8	15	22	29
Ve	2	9	16	23	30

JUILLET 2023					
Lu	3	10	17	24	31
Ma	4	11	18	25	
Me	5	12	19	26	
Je	6	13	20	27	
Ve	7	14	21	28	

Fin de l'année scolaire :

- le ve 7 juillet 2023 à 15h30

Calendrier scolaire 2023|24

Début de l'année scolaire :

- le je 24 août 2023 à 08h
les élèves de 2^H à 13h50

AOÛT 2023					
Lu		7	14	21	28
Ma	1	8	15	22	29
Me	2	9	16	23	30
Je	3	10	17	24	31
Ve	4	11	18	25	

SEPTEMBRE 2023					
Lu		4	11	18	25
Ma		5	12	19	26
Me		6	13	20	27
Je		7	14	21	28
Ve	1	8	15	22	29

Vacances d'automne :

- du ve 13 octobre à 15h30 au lu 30 octobre 2023 à 8h

OCTOBRE 2023					
Lu	2	9	16	23	30
Ma	3	10	17	24	31
Me	4	11	18	25	
Je	5	12	19	26	
Ve	6	13	20	27	

NOVEMBRE 2023					
Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	

Toussaint :

- le me 1er novembre 2023

Immaculée Conception

- le ve 8 décembre 2023

Vacances de Noël :

- du ve 22 décembre 2023 à 15h30 au lu 8 janvier 2024 à 8h00

DÉCEMBRE 2023					
Lu		4	11	18	25
Ma		5	12	19	26
Me		6	13	20	27
Je		7	14	21	28
Ve	1	8	15	22	29

JANVIER 2024					
Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	31
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

Vacances de Carnaval :

- du ve 9 février à 15h30 au lu 19 février 2024 à 8h00

FÉVRIER 2024					
Lu		5	12	19	26
Ma		6	13	20	27
Me		7	14	21	28
Je	1	8	15	22	29
Ve	2	9	16	23	

MARS 2024					
Lu		4	11	18	25
Ma		5	12	19	26
Me		6	13	20	27
Je		7	14	21	28
Ve	1	8	15	22	29



Vacances de Pâques :

- du je 28 mars à 15h30 au lu 15 avril 2024 à 8h

AVRIL 2024					
Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

MAI 2024					
Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	31

Ascension :

le je 9 mai et le ve 10 mai 2024

Lundi de Pentecôte :

le lu 20 mai 2024

Fête-Dieu :

le je 30 et 31 mai 2024

Fête du travail :

le lu 1er mai 2024

JUIN 2024

Lu		3	10	17	24
Ma		4	11	18	25
Me		5	12	19	26
Je		6	13	20	27
Ve		7	14	21	28

JUILLET 2024

Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	31
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

Fin de l'année scolaire :

- le ve 5 juillet 2024 à 15h30

Devoirs surveillés (3^H à 8^H)

Pour l'année scolaire 2022|23, la reprise des devoirs surveillés est fixée, dans les quatre bâtiments scolaires au **lundi 5 septembre 2022**.

La surveillance d'une heure a lieu trois fois par semaine, les lundis, mardis et jeudis dès 15h45. Elle est supprimée les jours de veille de fête (1^{er} mai compris) et de veille de vacances. Une fois que l'élève a terminé ses devoirs, il quitte la salle de classe et rentre chez lui.

Le surveillant répond aux éventuelles questions des enfants et contrôle que leurs devoirs soient correctement exécutés. Aucun cours d'appui ou de rattrapage n'est donné.



La participation financière des parents s'élève à

- ✓ CHF 40.— par mois pour un enfant ;
- ✓ CHF 70.— par mois pour deux enfants de la même famille ;
- ✓ CHF 90.— par mois pour trois enfant de la même famille.

Les devoirs surveillés font l'objet d'une aide financière basée sur le revenu et la fortune imposables. La table de réduction a été intégrée au règlement des devoirs surveillés disponible sur notre site internet. Les factures seront transmises par le Service des finances en automne 2022.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 juillet 2022 via notre guichet virtuel, au moyen du QR code ci-après.



Cours d'allemand extrascolaire (4^H à 8^H)

Pour 2022|23, nous proposons à nouveau une offre de cours d'allemand extrascolaire. Le programme a été adapté afin de permettre aux enfants de s'inscrire à un cours indépendamment de son établissement scolaire mais en fonction de l'organisation familiale.



CORMANON ET VILLARS-VERT

Degré	Jour	Horaire	Remarque
4 ^H	mardi ou jeudi	14h30 à 15h30	le choix du cours dépend du congé d'alternance
5 ^H	mardi	15h40 à 16h40	
6 ^H	mardi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions
7 ^H	jeudi	15h40 à 16h40	
8 ^H	jeudi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions

L'écolage s'élève à CHF 50.—/année et sera facturé par le Service des finances. Ce montant ne sera pas remboursé en cas de désinscription en cours d'année ou restera dû.

PLATY ET ROCHETTES



Degré	Jour	Horaire	Remarques
4 ^H	mercredi	14h30 à 15h30	
5 ^H	mercredi	15h40 à 16h40	
6 ^H	mercredi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions
7 ^H	lundi	15h40 à 16h40	
8 ^H	lundi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions

En cas d'absence de l'enseignant-e, le cours peut être annulé le jour même. Les parents sont responsables de la prise en charge de leur enfant.

Les cours débuteront la semaine du 12 septembre 2022 et se termineront la semaine du 12 juin 2023.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 juillet 2022 via notre guichet virtuel, au moyen du QR code ci-après.



Sport scolaire facultatif – SSF (2^H à 8^H)



Les activités de sport extrascolaire débuteront, la semaine du **12 septembre 2022** et s'adressent uniquement aux élèves domiciliés à Villars-sur-Glâne. La Commune prend en charge tous les frais d'organisation et de matériel. Les cours sont ainsi **GRATUITS** pour tous les élèves villarois de la 2^H à la 8^H.

En principe, les cours auront lieu durant 31 semaines soit jusqu'à la semaine du 5 juin 2023 ou semestriellement comme l'escalade et le parkour. Les cours de cirque, de natation et d'aviron se termineront quant à eux à la fin juin. Les cours de natation n'ont pas lieu de façon hebdomadaire mais selon un programme spécifique qui sera transmis aux parents des élèves concernés en début d'année scolaire.

La fréquentation régulière des cours est **OBLIGATOIRE** et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour une raison **exceptionnelle**, une demande de désinscription écrite et justifiée doit être adressée par e-mail via le guichet virtuel ou au Service des écoles à ecoles@villars-sur-glane.ch.

Les élèves inscrits se rendront aux leçons par leurs propres moyens aux dates indiquées (sauf pour la natation) dans le programme qui suit (cf. pages 28 à 30).

Un diplôme récompensera les élèves assidus (25 présences sur 30 ou, dans une même proportion pour la natation).

Votre enfant peut s'inscrire à deux activités au maximum. Une confirmation avec des informations complémentaires sera adressée aux parents durant l'été.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 juillet 2022 via notre guichet virtuel, au moyen du QR code ci-dessous.



SSF - Bouger et s'amuser – Projet « Poids corporel sain » (5^H à 8^H)

Chers parents,

L'excès de poids, dans son ensemble, touche 20% des enfants et des adolescents, 5% des enfants sont obèses. C'est un problème de santé publique majeur. Même si cette « contagion » semble s'être stabilisée en Suisse, le nombre d'enfants souffrant d'obésité sévère est élevé et ceux qui accèdent à un programme de santé sont encore trop peu nombreux.

En Ville de Fribourg, selon les infirmières scolaires, env. 20% des élèves sont en surpoids et un garçon sur deux et trois filles sur quatre n'ont pas une activité physique quotidienne. On constate que les élèves de notre commune ne sont pas épargnés par cette problématique. C'est la raison pour laquelle, nous avons décidé de mettre sur pieds l'activité « **Bouger et s'amuser** » en respectant les directives du programme cantonale « Poids corporel sain ».

Notre objectif est de donner aux enfants le goût à l'activité physique, leur montrer et leur faire comprendre que pratiquer des activités physiques est un plaisir accessible à tous. A travers des expériences motivantes et ludiques, nous souhaitons faire adopter aux jeunes un style de vie actif et sain, qui sera favorable à leur état de santé et leur équilibre émotionnel. Les enfants vont pouvoir intégrer le message en s'amusant et sans être freinés par des interdits.

Le contenu repose sur trois grands principes :

- ✓ une pratique toute en sécurité avec une prise de risque maîtrisée ;
- ✓ un suivi personnalisé (effectif max. 12 élèves) ;
- ✓ le plaisir de pratiquer des activités physiques proposées dans un cadre qui privilégie le caractère ludique et socialisant.

Activités hebdomadaires :

- ✓ Randonnées à pieds ou à vélo, ultimate freesbee, flash cups, course/marche d'orientation, natation/aquagym, athlétisme, jeux, parcours Vita, une visite guidée au Musée de l'Alimentarium à Vevey.

Cette activité est proposée gratuitement dans le cadre du programme de sport scolaire facultatif - SSF 2022|23 (cf. pages 28 à 30).

Responsable du cours : M. Geno Minchev – E-mail : geno.minchev@edufr.ch.

**Les enfants sont généralement très motivés :
profitons-en !!!**

SSF – Programme des cours 2^H à 4^H



Élèves de 2^H

Activités	Lieu	Jour	Horaire	Début/Fin	Descriptions
Kids Polysport	Villars-Vert	Mardi	16h00 à 17h00	13.09.2022 au 06.06.2023	Polysport, jeux, jeux de lutte, gymnastique et athlétisme.
Kids Polysport	Centre sportif du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	15.09.2022 au 08.06.2023	Polysport, jeux, jeux de lutte, gymnastique et athlétisme.

Élèves de 3^H-4^H

Activités	Lieu	Jour	Horaire	Début/Fin	Descriptions
Activités athlétiques et jeux divers	École du Platy	Mercredi	14h00 à 15h00	14.09.2022 au 07.06.2023	Activités athlétiques et jeux d'équipe.
Kids Polysport	Centre sportif du Platy	Lundi	16h00 à 17h00	12.09.2022 au 05.06.2023	Polysport, jeux, jeux de lutte, gymnastique et athlétisme.
Kids Polysport	Villars-Vert	Mardi	16h00 à 17h00	13.09.2022 2 au 06.06.2023	Polysport, jeux, jeux de lutte, gymnastique et athlétisme.
Natation non nageurs	Ecole libre publique de Fribourg	Mercredi	16h00 à 17h00	14.09.2022 à 14.06.2023	Les cours n'ont pas lieu de façon hebdomadaire mais selon un programme spécifique qui sera transmis aux parents.





Activités	Lieu	Jour	Horaire	Début/Fin	Descriptions
Badminton 6 ^H	Centre sportif du Platy	Mardi	16h15 à 17h15	13.09.2022 au 06.06.2023	Cours destiné en priorité aux enfants qui veulent découvrir le badminton
Basketball	Villars-Vert	Lundi	16h00 à 17h00	12.09.2022 au 05.06.2023	Cours destiné aux enfants désireux de découvrir le basketball.
Basketball	École du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	15.09.2022 au 08.06.2023	Deux groupes seront formés selon le niveau des élèves.
Bouger et s'amuser	Villars-Vert	Lundi	16h00 à 17h00	12.09.2022 au 05.06.2023	Projet "poids corporel sain". Cours ouvert à toutes et tous. voir explications en page 28.
Bouger et s'amuser	École du Platy	Mercredi	14h00 à 15h00	14.09.2022 au 07.06.2023	Projet "poids corporel sain". Cours ouvert à toutes et tous. voir explications en page 28.
Cirque TOAMÈME	Rochettes	Jeudi	16h15 à 17h45	15.09.2022 au 29.06.2023	Jonglage, équilibre, souplesse, force et théâtre (spectacle en fin d'année). Prendre des ballerines. Cours incompatible avec le théâtre (Ombres de Shakespeare). En collaboration avec l'école du Cirque TOAMÈME : www.toameme.ch .
Danse, zumba et expression corporelle	Rochettes	Lundi	16h00 à 17h00	12.09.2022 au 05.06.2023	Cours destinés aux enfants désireux de découvrir l'expression corporelle.
Escalade 6 ^H 1 ^{er} groupe	Cormanon	Mercredi	13h15 à 14h45	14.09.2022 au 25.01.2023	Découvrir le plaisir de grimper sur un mur artificiel.
Escalade 6 ^H 2 ^{ème} groupe	Cormanon	Mercredi	13h15 à 14h45	01.02.2023 au 07.06.2023	Découvrir le plaisir de grimper sur un mur artificiel.
Gymnastique aux agrès et jeux divers	Villars-Vert	Mercredi	13h15 à 14h15	14.09.2022 au 07.06.2023	Cours polysport : jeux, gymnastique et athlétisme.
Judo	Centre sportif du Platy (Dojo)	Mardi	16h15 à 17h15	13.09.2022 au 06.06.2023	Un kimono sera mis à disposition.
Karaté Self-Défense 1 an de cours	Rochettes	Mardi	16h00 à 17h00	13.09.2022 au 06.06.2023	Cours destiné aux enfants n'ayant jamais pratiqué de karaté. Prendre un pantalon de training.
Karaté Self-Défense 2 ans de cours	Dojo du Guintzet, Av. Jean-Paul II 13	Jour et heure à définir avec l'entraîneur : M. Olivier Reynald ☎ 079 423 32 76			Cours destiné aux enfants qui ont déjà pratiqué le karaté/self-défense durant une année au moins (école ou club). Plus d'informations concernant la situation du Dojo du Guintzet sur le site www.kccobra.ch .
Natation non nageurs	Ecole libre publique de Fribourg	Mercredi	16h00 à 17h00	14.09.2022 au 14.06.2023	Les cours n'ont pas lieu de façon hebdomadaire mais selon un programme spécifique qui sera transmis aux parents.
Tennis de table 1 ^{er} groupe	Centre sportif du Platy	Mardi	16h15 à 17h15	13.09.2022 au 31.01.2023	Cours destiné en priorité aux enfants qui veulent découvrir le tennis de table
Volleyball 6 ^H	École du Platy	Mercredi	15h00 à 16h00	14.09.2022 au 07.06.2023	Joueurs désireux de découvrir la technique du volleyball (incompatible avec le cours d'aviron).

SSF – Programme des cours – Élèves de 7^H à 8^H

Activités	Lieu	Jour	Horaire	Début/Fin	Descriptions
Aviron New	Les Neigles Club Aviron Fribourg	Mercredi	15h00 à 17h00	26.04.2023 au 28.06.2023	Découvrir le plaisir de glisser sur l'eau en pratiquant l'aviron. Le transport est organisé par la Commune. www.avironfribourg.ch
Basketball	École du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	15.09.2022 au 08.06.2023	Deux groupes seront formés selon le niveau des élèves.
Bouger et s'amuser	Villars-Vert	Lundi	16h00 à 17h00	12.09.2022 au 05.06.2023	Projet "poids corporel sain". Cours ouvert à toutes et tous. voir explications en page 28.
Bouger et s'amuser	École du Platy	Mercredi	14h00 à 15h00	14.09.2022 au 07.06.2023	Projet "poids corporel sain". Cours ouvert à toutes et tous. voir explications en page 28.
Cirque TOAMÉME	Rochettes	Jeudi	16h15 à 17h45	15.09.2022 au 29.06.2023	Jonglage, équilibre, souplesse, force et théâtre (spectacle en fin d'année). Prendre des ballerines. Cours incompatible avec le théâtre. www.toameme.ch
Danse, zumba et expression corporelle	Rochettes	Lundi	16h00 à 17h00	12.09.2022 au 05.06.2023	Cours destinés aux enfants désireux de découvrir l'expression corporelle.
Escalade 1^{er} groupe	Cormanon	Mercredi	13h15 à 14h45	14.09.2022 au 25.01.2023	Découvrir le plaisir de grimper sur un mur artificiel.
Escalade 2^{ème} groupe	Cormanon	Mercredi	13h15 à 14h45	01.02.2023 au 07.06.2023	Découvrir le plaisir de grimper sur un mur artificiel.
Gymnastique aux agrès et jeux divers	Villars-Vert	Mercredi	13h15 à 14h15	14.09.2022 au 07.06.2023	Cours polysport : jeux, gymnastique et athlétisme.
Judo	Centre sportif du Platy (Dojo)	Mardi	16h15 À 17h15	13.09.2022 au 06.06.2023	Un kimono sera mis à disposition.
Karaté Self-Défense 1 an de cours	Rochettes	Mardi	16h00 à 17h00	13.09.2022 au 06.06.2023	Cours destiné aux enfants n'ayant jamais pratiqué de karaté. Prendre un pantalon de training.
Karaté Self-Défense 2 ans de cours	Dojo du Guintzet, Av. Jean- Paul II 13	Jour et heure à définir avec l'entraîneur : M. Olivier Reynald ☎ 079 423 32 76			Cours destiné aux enfants qui ont déjà pratiqué le karaté/self-défense durant une année au moins (école ou club). www.kccobra.ch
Natation non nageurs	Ecole libre publique de Fribourg	Mercredi	16h00 à 17h00	14.09.2022 au 14.06.2023	Les cours n'ont pas lieu de façon hebdomadaire mais selon un programme spécifique qui sera transmis aux parents.
Parkour 1^{er} groupe	École du Platy	Vendredi	16h00 À 17h00	16.09.2022 Au 27.01.2023	Découvrir les mouvements et acrobaties du « Parkour », en salle de sport.
Parkour 2^{ème} groupe	École du Platy	Vendredi	16h00 À 17h00	03.02.2023 Au 09.06.2023	Découvrir les mouvements et acrobaties du « Parkour », en salle de sport.
Tennis de table 2^{ème} groupe	Centre sportif du Platy	Mardi	16h15 à 17h15	07.02.2023 au 06.06.2023	Cours destiné en priorité aux enfants qui veulent découvrir le tennis de table
Volleyball	École du Platy	Mercredi	15h00 à 16h00	14.09.2022 au 07.06.2023	Joueurs désireux de découvrir la technique du volleyball (incompatible avec le cours d'aviron).

Les Ombres de Shakespeare (5^H à 8^H)



Faire du théâtre c'est découvrir des univers artistiques diversifiés, c'est se dépasser soi-même, c'est participer à un projet collectif où la collaboration et le respect avec les autres sont fondamentaux, c'est développer des capacités utiles pour toute la vie : s'exprimer, maîtriser son corps, ses émotions, mémoriser, coopérer, improviser ...



Alors, si tu es prêt à vivre une expérience extraordinaire ...



**n'hésite pas
à nous rejoindre**

Les répétitions (d'une heure) ont lieu - selon un programme variable
durant l'année - le lundi entre 16h00 et 18h00.

Une contribution de CHF 50.—/année est facturée aux parents.

Début des répétitions : le lundi 12 septembre 2022.

**Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 juillet 2022
via notre guichet virtuel : <https://smartpack-vsg.syslog.ch/>**

Renseignements : Pierre-François Coen | 026 402 20 09

**Envoyer un e-mail à l'aide du QR code
pour plus d'informations.**



Bibliothèque communale – Programme des animations

Né pour lire (jusqu'à 4 ans)

Quand ? Samedis de 9h à 9h45

24 septembre 29 avril

26 novembre 27 mai

28 janvier 24 juin

18 février



Jeux vidéo (7 à 13 ans)

Quand ? Mercredis de 14h à 16h

21 septembre 15 février

12 octobre 17 mai

30 novembre 21 juin

18 janvier



Vendredis du conte (dès 6 ans)

Quand ? Vendredis de 17h à 17h45

2 septembre 3 février

7 octobre 31 mars

4 novembre 5 mai



Contes des 4 saisons (dès 6 ans)

Quand ? De 16h15 à 17h

1^{er} décembre 20 décembre

6 décembre 24 mars

13 décembre



Ateliers du petit druide (6 à 12 ans)

Quand ? Les mercredis de 14h à 16h00

5 avril Les secrets de la primevère

14 juin Les secrets de la fougère



Atelier de science (dès 13 ans)

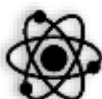
Quand ? Samedis de 09h30 à 11h30

3 septembre 4 mars

8 octobre 1^{er} avril

5 novembre 6 mai

4 février



Tournoi de jeux video (7 à 13 ans)

Quand ?

Le mercredi 15 mars dès 14h

Parlons livres ! (pour adultes)

Quand ? Mercredis de 17h30 à 18h30

23 novembre

3 mai

BiblioWeekend (tout public)

Quand ?

Le vendredi 24 mars de 15h à 18h

Le samedi 25 mars de 10h à 14h



Les inscriptions se font
directement sur le site internet.

www.bibliovsg.ch/evenements

Ludothèque



La Ludothèque est ouverte à tous : enfants, adultes, écoles, sociétés, institutions, etc.

Elle met à disposition

- Jeux d'éveil
- Jeux de société, de construction, marionnettes, babyfoot, billard
- Jeux d'extérieurs
- Jeux électroniques



Location

- Tarif : CHF 2.— à CHF 4.— (supplément demandé pour les jeux coûteux)
- Abonnements annuels : 30.— pour un jeu | CHF 40.— pour deux jeux | CHF 45.— pour trois jeux et CHF 50.— pour quatre jeux
- Abonnements spécifiques pour les écoles, crèches, associations, etc.
- Durée de location : trois semaines
- Action « spécial anniversaire » ou autres manifestations : possibilité d'emprunter jusqu'à 6 jeux pendant une semaine



Horaire

- Mercredi de 15h30 à 18h00
- Vendredi de 15h30 à 18h00
- Pendant les vacances ouverture seulement le mercredi



L'APEV est l'Association de parents d'élèves en âge scolaire obligatoire domiciliés dans la commune de Villars-sur-Glâne. Les élèves fréquentent les écoles primaires (Cormanon, Platy, Rochettes et Villars-Vert), l'école secondaire (CO Pérolles), l'École régionale allemande de Fribourg (ERAF) et l'Institut St-Joseph.

Nos activités

Cours de natation

> Vacances d'automne

Distribution de pommes

> Novembre

Activités de loisirs

> Vacances de Pâques

Cours de conduite à vélo

> Printemps

Conférences à l'intention des parents

> Une à deux fois par an

Promotion du Pédibus et organisation de lignes

> Tout au long de l'année

Représentation au Conseil des parents



Nos buts



Favoriser la collaboration entre les parents, le corps enseignant et les responsables des institutions scolaires et communales.

Faire connaître publiquement l'opinion des parents et la faire valoir auprès des autorités compétentes.

Proposer des activités de loisirs aux élèves.

Informier et sensibiliser les parents sur des thèmes d'actualité.

Veiller à la sécurité sur le chemin de l'école.

Adhésion

Vous souhaitez adhérer à notre association ? Inscrivez-vous via notre site internet www.apev-vsg.ch ou envoyez un message à contact@apev-vsg.ch ou à l'adresse postale ci-dessous (cotisation annuelle: CHF 20.— par famille).

**Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne,
1752 Villars-sur-Glâne**





PÉDIBUS

Pour l'accompagnement des plus jeunes enfants à l'école, pensez au Pédibus!

Le Pédibus, c'est tout simple, ça marche comme un vrai bus mais à pied ! C'est une solution originale qui simplifie la vie des parents.

Il contribue à assurer une meilleure sécurité des plus jeunes enfants sur le chemin de l'école et à renforcer leur autonomie. Les enfants ont du plaisir à marcher avec leurs copains et ils intègrent petit à petit les règles de sécurité et de comportement.

Entre voisins, les parents s'organisent et définissent l'itinéraire et les horaires en fonction des besoins; ils accompagnent les enfants à tour de rôle selon leur disponibilité.

Le Pédibus peut prendre en charge tous ou une partie des trajets. Des grands-parents ou aînés du quartier peuvent aussi prendre le relais. Le Pédibus contribue aussi à créer des liens dans les quartiers.

Sécurité, santé, convivialité... et gain de temps pour les parents !

L'Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne (APEV) et la Coordination Pédibus Fribourg vous informent et vous soutiennent pour créer une ligne dans votre quartier.

Infos et contacts :

www.apev-vsg.ch

www.pedibus.ch

pedibus@apev-vsg.ch

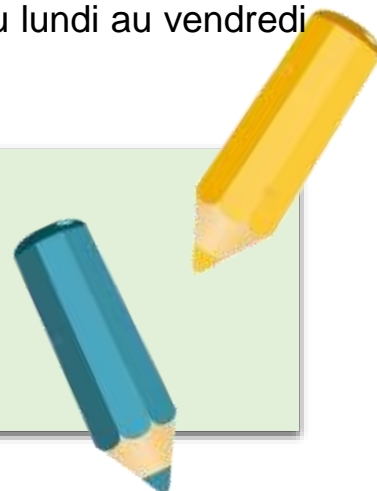


Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)



La Fondation gère les accueils extrafamiliaux qui dépendent de la Commune de Villars-sur-Glâne, à savoir les crèches Arc-en-Ciel et Les Dauphins, les accueils extrascolaires, ainsi que le groupe de jeux de Villars-Vert. La FAEF offre un service d'accueil (activités créatives et ludiques) et de repas de midi pour les écoliers habitant à Villars-sur-Glâne en dehors des heures de classe, du lundi au vendredi selon les plages horaires ci-dessous :

- ✓ Début de matinée : 06h45 à 07h45
- ✓ Matinée : 07h45 à 11h45
- ✓ Midi : 11h45 à 13h45
- ✓ Animation : 13h45 à 15h30
- ✓ Fin d'après-midi : 15h30 à 18h30



Merci de vous adresser au secrétariat de la FAEF afin de connaître les ouvertures 2022|23 et les tarifs (cf page 42). Les inscriptions peuvent être effectuées à l'aide du QR code ci-après.



La FAEF dispose de locaux proches des bâtiments scolaires :



École de Cormanon

Route de la Berra 2

☎ 026 552 53 05

aes-cormanon@faef-vsg.ch

École du Platy

Allée du Château 15

☎ 026 552 53 13

aes-platy@faef-vsg.ch



École des Rochettes

Rue des Platanes 33

☎ 026 552 53 10

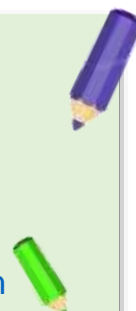
aes-rochettes@faef-vsg.ch

École de Villars-Vert

Route de Villars-Vert 26

☎ 076 781 36 34

aes-villarsvert@faef-vsg.ch



La violence en milieu scolaire

La violence à l'école englobe tout un ensemble d'épreuves infligées par un ou plusieurs individus sur un autre enfant souvent seul : moqueries, insultes, rejets, isolements, humiliations, rumeurs, chantages, contraintes, menaces, coups. Ces brimades sont souvent répétitives et peuvent durer tout au long de l'année scolaire.

Le harcèlement scolaire est un problème de société grave qu'il ne faut en aucun cas banaliser. Pour aider l'enfant à grandir et à le préserver des comportements à risques, des structures sont à votre disposition pour savoir comment agir et à qui vous adresser, en fonction des situations :

La violence à l'école est un phénomène préoccupant tant au plan économique et social que pour l'individu. Les conséquences directes pour les élèves victimes, mais aussi pour les agresseurs, sont sérieuses.

« La violence en milieu scolaire : définir, prévenir et réagir »
Beaumont C., Galand B., Lucia S.


Police (en cas d'urgence)

 117

Brigade des mineurs www.fr.ch/pol

 026 304 17 19

Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)

 026 305 15 30

> www.fr.ch/sej

Prévention suisse de la criminalité

> www.skppsc.ch/fr/telechargements/

Les centres cantonaux de consultation pour l'aide aux victimes


> www.aide-aux-victimes.ch/fr/

Aide téléphonique aux enfants et aux jeunes

 147

> www.147.ch/fr/

Service de l'enseignement obligatoire SEnOF

 026 305 12 27

> www.fr.ch/senof

REPER Fribourg : promotion de la santé et prévention

 026 322 29 01

> www.reper-fr.ch

Site d'aide et information pour les adolescents

> www.ciao.ch

Aide aux victimes de violence et d'abus sexuels (LAVI)

 026 305 15 80

> www.fr.ch/sej/vie-quotidienne/en-cas-de-difficultes/violences-sexuelles

Camps | Activités et loisirs

Scouts Villars-sur-Glâne	encadrés par des responsables motivés, les participants se retrouvent tous les 15 jours environ pour une réunion tantôt sportive, ludique, intellectuelle, voire spirituelle. En plus des réunions, tout le monde se réjouit évidemment des deux camps annuels. Vous trouverez toutes les informations y relatives sur leur site internet. www.scouts-vsg.ch/
La Colo	est ouverte à tous les enfants entre 8 ans et 12 ans, soit de la 4 ^H à la 8 ^H . La Colo est reconnue comme camp J&S. Les moniteurs sont formés pour répondre au mieux à toutes les exigences, et suivent une formation continue tous les deux ans. www.lacolo.org/
Jeunesses et Camps	organise des camps de vacances durant lesquels elle se fixe des objectifs socio-éducatifs nouveaux et complets. www.jeunesse-et-camps.ch/accueil
Camp d'été / Oeuvre Suisse d'Entraide OSEO	soutient les familles depuis plus de 80 ans en organisant des camps pour les enfants durant les congés scolaires. Profitez de leur offre pour le camp d'été « Jeux et Nature » en Suisse romande pour les enfants de 8 à 12 ans. Au programme : jeux, balades en nature, théâtre, sports d'équipe...! www.oseo-suisse.ch/camps-de-vacances-pour-enfants.html
Colonie Ste-Thérèse	est une colonie ouverte aux enfants de 7 à 13 ans. Au programme, des excursions, des bricolages, des jeux, du sport et surtout de belles aventures sont proposés. www.coloniestetherese.com
Le Judo Club de Villars-sur-Glâne (dès la 2 ^H)	accueille enfants et adultes pour une l'initiation au Judo au Centre sportif du Platy (Dojo de Villars-sur-Glâne). www.judo-vsg-fribourg.ch/
L'école de football du FC VsG	offre aux enfants la possibilité de s'initier aux plaisirs du football; ils apprennent les bases de jeu, se perfectionnent déjà techniquement et progressent dans une ambiance conviviale et joviale. www.fcvsg.ch/fr

Activités et loisirs

Le Conservatoire de musique de Fribourg	propose à votre enfant des leçons de piano, de guitare ou encore de saxophone. La Commune de Villars-sur-Glâne a la chance d'être desservie par le Conservatoire de musique de Fribourg. www.fr.ch/cof
École de musique La Concordia	offre des leçons d'initiation à la musique, des cours individuels d'instrument et la pratique d'instrument en groupe www.laconcordia.ch
L'Ecole de Musique de la « Landwehr »	a pour but de donner une solide formation musicale aux musiciens et musiciennes dès l'âge de 6 ans. www.jgl.ch
Le Club "Edelweiss"	offre les trois premières leçons d'initiation à l'accordéon. Les juniors et seniors sont tous deux bienvenus ! www.edelweisscrescendo.ch/
La Maîtrise de Villars-sur-Glâne (dès la 3 ^e)	propose un chœur ouvert à tous ! Formation vocale, écoute, répertoire varié, animations de messes, concerts, etc. www.la-maitrise.net
Centre bouge et apprend	est un centre de formation et un cabinet de kinésiologie qui propose divers activités et ateliers pour enfants et adultes www.bouge-et-apprends.ch
OpenSunday Idées Sport	ouvre des salles de sport pour les filles et les garçons de l'école primaire en hiver (du 07.11.2021 au 27.03.2022). Le programme les encourage à jouer librement et à bouger régulièrement au quotidien avec plaisir. L'offre est gratuite. www.ideesport.ch/fr/projekt/opensunday-villars-sur-glane/
Malika Nyffeler Anne Ayer « Sophrologie en nature pour enfants »	organise des séances de sophrologie en nature afin que votre enfant apprenne des techniques pour se détendre, prendre confiance, se concentrer, se sentir bien dans sa tête et dans son corps. www.sophrologiesuisse.com/sophrologue/malika-nyffeler/ 
Camille Von der Weid « Psychomotricité et sophrologie »	propose de découvrir ce que sont la psychomotricité et la sophrologie, les principales indications pour les enfants et les adultes et les avantages spécifiques de ces deux thérapies à médiation corporelle. www.camillevonderweid.com/

Activités et loisirs | Adresses utiles

École de Rugby de Fribourg	offre aux enfants la possibilité de s'initier au rugby; à travers des jeux, ils apprennent les bases techniques en s'amusant avec de nouveaux copains. Filles et garçons, grands ou petits : tout le monde à sa place sur le terrain. www.rugby-fribourg.ch/
Cohésion sociale	La Cohésion sociale favorise l'intégration des habitants et leur participation à la vie sociale. Elle déploie sa mission dans les champs d'activités suivants : activités culturelles, emploi, enfance, jeunesse, seniors, intégration, action communautaire et aide au développement. www.villars-sur-glane.ch/cohesion-sociale-generations-et-animation
Éducation familiale	Avez-vous des questions au sujet de votre enfant et de son éducation ? Alors participez au "Café Parents-Enfants à Villars-Vert". www.educationfamiliale.ch/
Tilou Espace parents-enfants	Espace de jeux, causerie, socialisation et échanges pour parent-s ou accompagnant-s avec enfant-s de 0 à 5 ans (avant l'école). Un accueil est assuré par un-e professionnel-le de l'enfance. www.villars-sur-glane.ch/cohesion-sociale-generations-et-animation/animation-de-0-a-5-ans
Service de conseils aux parents Pro Juventute	Un partenariat a vu le jour entre la fondation suisse Pro Juventute et Lidl Suisse. Par ce biais, ce service aide dans leur quotidien les enfants, adolescents et jeunes familles. www.projuventute.ch/fr/conseils-aux-parents
Assistance et conseil aux parents	Conseils 24h/24 dispensés par des professionnel-le-s pour les parents, les familles et les personnes de référence. www.elternnotruf.ch/fr/
Pro Junior Fribourg	Pour soutenir les enfants, les jeunes et leurs familles. Faire de l'égalité des chances une réalité pour toutes et tous. www.proju-fr.ch/
ROKJ Fribourg	ROKJ Fribourg encourage et soutient les enfants et jeunes issus de familles économiquement et socialement défavorisées. Il souhaite leur donner la possibilité de développer leur potentiel, leurs talents ainsi que les moyens de s'intégrer pleinement dans la société. https://rokj.ch/regionen/fribourg-freiburg/

Guichet virtuel | Mode d'emploi

Demander les accès à ecoles@villars-sur-glane.ch

Accéder au Guichet virtuel : <https://smartpack-vsg.syslog.ch>

1) Se connecter à l'aide des accès reçus par e-mail via SmartPack

4) Choisir la classe en cliquant sur l'activité souhaitée.

Bienvenue

Accédez à vos applications en deux simples étapes.

S'identifier

Avez-vous déjà un compte?

Connectez-vous pour accéder à vos applications.

[Se connecter](#)

Inscription

Sport extra-scolaire - Service des é.

- Acrosport - cours fermé (Cormanon)
- Activités athlétiques et jeux divers (Platy)
- Basketball (Platy)
- Cirque Toamême (Rochettes)
- Danse-Zumba 5H-6H-7H-8H (Rochettes)
- Escalade (1er groupe) (Cormanon)
- Escalade (2ème groupe) (Cormanon)

2) Sélectionner l'enfant concerné

5) Annoncer une absence ou une désinscription en cliquant sur l'activité concernée puis cliquer sur contacter

Espace parents

Services des écoles / Activités extrascolaires

Coordonnées des parents

Mère Père

Prénoms/Noms: Jeanne Villars

Téléphone: 026/426.33.78

Téléphone (2): 079/426.33.78

N° de portable:

Email: ecoles@villars-sur-glane.ch

Enfants / Activités

- Services des écoles
- Jean Villars

Date d'inscription: 24.05.2022

Paiement: Une fois

[Annuler](#) [Contacter](#)

3) Choisir l'activité

6) Sélectionner les destinataires et envoyer la requête

Enfants / Activités

- Service des écoles
 - Classe hamos
 - Devoirs surveillés C
 - Allemand extra-scolaire
 - Sport extra-scolaire
 - Sport extra-scolaire (2)
 - Théâtre extra-scolaire
- Jean Villars

Contact

Devoirs surveillés COR - Service des é.

Sujet: Annonce d'absence

Destinataire(s): Services des écoles Paola Henderson

Remarques: Madame, Monsieur, Mon enfant sera absent le 08.07.2022. Meilleures salutations.

Contacts utiles



Service des écoles Route du Petit-Moncor 1b ecoles@villars-sur-glane.ch	Conseillère communale	Caroline Dénervaud	026 408 33 70
	Chef de service	Joël Pochon	026 408 33 72
	Cheffe de bureau	Vanessa Schmutz	026 408 33 76
	Collaboratrice administrative	Corinne Yerly	026 408 33 78
École de Cormanon Route de la Berra 2 dir.ep.cormanon@edufr.ch	Directeur	Philippe Ullnaess	026 408 32 66
	Salle des maîtres	--	026 408 32 65
	Classes enfantines	--	026 408 32 63
	Concierge	Eric Baeriswyl	--
École du Platy Allée du Château 15 dir.ep.platy@edufr.ch	Directeur	Stéphane Jenny	026 408 32 41
	Salle des maîtres	--	026 408 32 40
	Concierge	Bilal Dogan	--
École des Rochettes Route du Soleil 10 dir.ep.rochettes@edufr.ch	Directrice	Ghislaine Hostettler	026 408 32 78
	Salle des maîtres	--	026 408 32 70
	Classes enfantines	--	026 408 32 76
	Concierge	Steve Mollard	--
École de Villars-Vert Route de Villars-Vert 48 dir.ep.villars-vert@edufr.ch	Directrice	Catherine Gumy	026 408 32 59
	Salle des maîtres	--	026 408 32 50
	Classes enfantines	--	026 408 32 57
	Concierge	Giuseppe Intruglio	
Coordination école-parents migrants Route de Villars-Vert 42 bcepm@villars-sur-glane.ch	Coordinatrice	Marlène Maradan	079 199 90 53
Sport scolaire bruno.rueger@edufr.ch	Responsable	Bruno Rueger	079 577 77 74
	Bureau de Cormanon	--	026 408 32 68

Contacts utiles



Devoirs surveillés	Responsable Cormanon	Paola Henderson	078 860 22 72
	Responsable Platy	Maria Caputo	079 744 38 94
	Responsable Rochettes	Béatrice Rey	078 707 86 39
	Responsable Villars-Vert	Patricia Giroul	079 223 96 48
Allemand extrascolaire	Enseignante d'allemand Rochettes Villars-Vert	Angela Torricelli	076 270 77 50
	Enseignante d'allemand Platy	Ermira Istogu	076 241 43 39
	Enseignant-e d'allemand Cormanon	Alexia Rytz Cédrine Rytz	079 618 49 17 079 618 49 08
Théâtre scolaire	Responsable	Pierre-François Coen	026 402 20 09
Bibliothèque communale Route de l'Église 7 bibliotheque.communale@villars-sur-glane.ch	Responsable	Emmanuel Bouverat	026 408 32 91
	Bibliothécaire Cormanon	Anne Ruelle Bovard	026 408 32 60
	Bibliothécaire Rochettes-Platy	Pauline Coquoz	026 408 32 90
	Bibliothécaire Villars-Vert	Eugénie Fleury	026 408 32 51
Ludothèque c/o Home Les Martinets Route des Martinets 10 ludotheque@villars-sur-glane.ch	Coordinatrice	Sylvie Crausaz	026 407 35 37
Inspectorat scolaire Route André-Piller 21 1762 Givisiez	Inspecteur scolaire	Willy Maillard	026 305 73 80
Clinique dentaire scolaire Boulevard de Pérolles 23 1700 Fribourg	Dentiste	Gamze Erdogan	026 305 86 94
	Dentiste	Sali Hijazi	026 305 86 94
	Assistante dentaire	Fabienne Schuwey	026 305 86 94
Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial FAEF Route de la Berra 2 ☎ 026 552 53 00 secretariat@faef-vsgr.ch	Responsable Cormanon	Aurélie Piller	026 552 53 06
	Responsable Platy	Anne Clément	026 552 53 14
	Responsable Rochettes	Gwendolin Portmann	026 552 53 10
	Responsable Villars-Vert	Catherine Umehara	076 781 36 34

Contacts utiles



Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal SLPPI Route de Moncor 14 administration.slppl@edu.fr.ch	Directeur	Ismaël Jordan	026 407 38 61
	Collaboratrice administrative	Christelle Clémence	026 407 38 62
Psychologie	Psychologue Cormanon	Sophie Pabst	026 407 38 69
	Psychologue Platy	Nadine Stempfel	026 552 53 70
	Psychologue Rochettes	Nadine Stempfel	026 552 53 76
	Psychologue Rochettes	Séverine Bosson	026 552 53 76
	Psychologue Villars-Vert	Diana Dos Santos	026 407 38 64
Logopédie	Logopédiste Cormanon	Christine Nihoul	026 407 38 68
	Logopédiste Cormanon	Margaux Niederer	026 407 38 68
	Logopédiste Platy	Camille Habets	079 868 19 95
	Logopédiste Platy	Patricia Kropf	026 552 53 71
	Logopédiste Rochettes	Claire-Lise Fragnière	026 552 53 75
	Logopédiste Rochettes	Valérie Gapany	026 552 53 75
	Logopédiste Villars-Vert	Maude Morel	026 407 38 65
Psychomotricité	Psychomotricienne Cormanon Platy Rochettes	Christel Bruand	026 407 38 66
	Psychomotricienne Cormanon Platy Rochettes	Célia Schokaert	026 407 38 66
	Psychomotricienne Villars-Vert	Sandra Bonnard	026 407 38 63

QR code
Guichet virtuel



